



Berne, le 19 avril 2024

Appel à projets pour la construction de hubs de recharge rapide le long des routes nationales : 2^e session de questions

Informations préalables sur les questions reçues

Numéro de document : ASTRA-D-1FD83401/648

1 Généralités

Pour la deuxième session de questions, celles-ci pouvaient nous être adressées jusqu'au 12 avril 2024. Une dizaine de personnes ou d'organisations ont fait usage de cette possibilité. Nous sommes en train d'examiner les questions, puis nous y répondrons en coordination avec les services fédéraux concernés et transmettrons nos réponses définitives aux Services linguistiques pour traduction.

Les questions et les réponses seront ensuite publiées sur le site Internet de l'OFROU (voir le lien ci-dessous) sous forme anonymisée, tout d'abord en allemand, puis en français et en italien, dès qu'elles auront été traduites. Les personnes intéressées (et enregistrées) seront informées immédiatement de la publication du document par courriel.

[Appel à projets pour la construction de hubs de recharge rapide le long des routes nationales \(admin.ch\)](#)

2 Information préalable

Avant d'élaborer les réponses détaillées aux nombreuses questions qui nous sont parvenues, nous souhaitons d'ores et déjà vous communiquer les informations importantes suivantes :

2.1 Parcelles réservées lors du premier appel à projets

Commune	Canton	N °de parcelle
Avenches	VD	5861
Zuchwil	SO	1774
Dagmersellen	LU	985
Wassen	UR	43
Mettmenstetten	ZH	4200
Arbedo-Castione	TI	226
Monteceneri-Sigirino	TI	460 RFD
Ollon	VD	14934
Aigle	VD	3827
Brig-Glis	VS	8290
Spiez	BE	607
Wil	SG	2447
Glaris Nord	GL	742



Frauenfeld	TG	61495
Tägerwilen	TG	1523
Tägerwilen	TG	395
Schaffhouse	SH	21122
Wiesendangen	ZH	WD2200
Wiesendangen	ZH	WD2208
Laufen-Uhwiesen	ZH	2652
Lachen	SZ	1095
Lachen	SZ	1100
Interlaken	BE	2025
Interlaken	BE	132
Frick	AG	529
Böztal	AG	713
Andermatt	UR	759
Sissach	BL	2244
Flums	SG	434
Gossau	SG	5215
Gossau	SG	5216
Rüschlikon	ZH	5464
Rüschlikon	ZH	5562
Seuzach	ZH	5666
Seuzach	ZH	2884
Seuzach	ZH	5014
Zurich	ZH	WO6649
Bellinzone	TI	1871
Rheinfelden	AG	1715
Birmensdorf	ZH	4038
Sirnach	TG	1020
Zurich	ZH	WO6649
Zurich	ZH	WO6287
Glaris Nord	GL	1740
Quinto	TI	3176
Faido	TI	243
Balerna	TI	206
Châtel-Saint-Denis	FR	6659
Zurich	ZH	WO5847
Horgen	ZH	HN11374
Benken	ZH	2322
Chiètres	FR	8179
Vaulruz	FR	667
Villars-sur-Glâne	FR	475
Semsaies	FR	1321
Vuadens	FR	884
Orbe	VD	1625
Cham	ZG	2246
Oppligen	BE	682
Glaris Nord	GL	1766
Luzein	GR	733

2.2 Extrait du registre des poursuites comme élément du critère de qualification « Preuve de la capacité financière et économique »

Les requérants ne sont pas tenus de présenter un extrait du registre des poursuites. Toutefois, en cas de doutes quant à la capacité économique d'un requérant, l'OFROU peut exiger ledit extrait et en tenir compte lors de son examen.

2.3 Questions concernant les parcelles

Lors de cette deuxième session de questions, aucune réponse détaillée n'est donnée aux questions concernant les parcelles. Celles-ci seront examinées en détail au cas par cas avec les services compétents durant la phase de planification.

Fin du document